



Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel
evit an diorren padus



► Commune de Kergrist (56)

Une salle multifonctionnelle en coeur de bourg

La rénovation d'un bâtiment en belle pierre, à côté de la mairie, et son extension à ossature bois ont permis de créer une salle de spectacle multi-usages, une bibliothèque et une salle partagée. L'occasion pour la municipalité de réaménager toute cette partie du bourg.

La salle polyvalente actuelle de cette commune rurale au nord de Pontivy est vétuste. Le bâtiment, une ancienne école, est inadapté pour accueillir des spectacles, des réunions ou des fêtes privées importantes avec repas. L'attente d'une majorité des habitants était donc de voir la municipalité construire un équipement neuf qui réponde à ces demandes et, si possible, à l'écart du bourg. L'équipe municipale élue en 2008 en était bien consciente. Cependant, le projet de l'éco-lotissement étant la priorité du début de mandat, elle s'est donnée le temps de la réflexion. Ce qui lui a permis de mieux cerner les besoins et la fréquentation de la salle selon ses usages et, en parallèle, de faire appel au CAUE pour avoir un conseil d'expert neutre.

↗ L'étude du CAUE a éclairé le choix des élus

Le diagnostic réalisé par le CAUE sur l'état de la salle polyvalente et l'ancien atelier municipal a été décisif dans le choix des élus. Il a confirmé la complexité d'une rénovation pour la salle et mis en avant tout l'intérêt de réhabiliter la partie en pierre du second. Sa valeur architecturale et patrimoniale en coeur de bourg n'était pas évidente à l'époque pour les élus, en raison de son aspect extérieur peu reluisant. Cet avis a été important, car les élus ont dès lors commencé à réfléchir à la possibilité d'y réaliser un projet de salle multi-usages, dont celle de spectacle. Et d'y ados-



Le nouvel équipement avec la mairie sur le côté

ser une extension pour accueillir la bibliothèque et la salle des associations à l'étroit dans les locaux de la mairie voisine. Une esquisse, faite aussi par le CAUE, leur a très rapidement montré la faisabilité de ce projet, tout à fait en phase avec leur volonté de dynamiser le centre-bourg.

↗ Projet global et participatif sur un périmètre élargi

Une fois le projet de nouvel équipement validé, la municipalité a élargi sa réflexion au périmètre incluant la mairie et les espaces alentours. L'objectif : réaliser un aménagement de l'ensemble du secteur pour répondre aux nouveaux besoins de stationnement, mettre en valeur les équipements et les connecter par des cheminements doux à l'école et aux lotissements.

Des maquettes cela aide !



L'adjoint aux travaux (2008/14) a construit deux maquettes qui ont été très utiles à tous, élus compris, pour mieux comprendre et expliquer le projet du bâtiment et celui des aménagements extérieurs. Elles ont notamment servi pour présenter les projets aux financeurs potentiels puis à la population lors des réunions publiques

D'emblée, la grille de développement durable de l'Eco-FAUR a été le fil conducteur de leurs réflexions. Les choix d'utiliser des éco-matériaux et de l'efficacité énergétique étaient clairement affirmés dans les cahiers des charges de recrutement des maîtrises d'oeuvres : Fred Petr architectes (Rennes) pour le bâtiment et Territoires en Mouvement (Vannes) pour les aménagements.

La démarche a été participative en impliquant tous les acteurs concernés : associations, riverains, habitants intrigués, agents de la commune.

Le CAUE, BRUDED, l'animatrice culturelle du Pays de Pontivy ont été régulièrement associés aux phases de réflexions.

↗ Des salles multi-usages

Dans la partie rénovée de 140 m² :

- Une salle de spectacles équipée de 97 sièges rétractables qui, rangés, permettent d'utiliser l'intégralité de l'espace pour d'autres usages. Un soin particulier a été apporté à la qualité de l'acoustique et à celle des équipements techniques utilisés pour les spectacles.

Dans l'extension de 230 m² :

- un hall qui peut accueillir des expositions, des animations, des apéritifs...
- une bibliothèque de 50 m²
- une salle partagée : espace de

“ Le développement et l'attractivité de nos bourgs ruraux passe aussi par des équipements culturels et des aménagements de qualité. ”



Bruno Servel
Maire.

lecture, loges pour les artistes, lieu de réunion pour les associations et la paroisse

- des coulisses pour stocker le matériel, faisant office de couloir entre l'extérieur et la grande salle

↗ Des aménagements extérieurs adaptés

L'étude pré-opérationnelle a permis de concevoir des espaces avec le minimum de surfaces imperméabilisées, une végétalisation importante (fleurs, arbustes, pommiers) et réutilisation des pierres provenant d'un mur démolì pour ce projet, la sécurisation des arrêts de bus.

↗ Eco-matériaux, chaudière bois granulés

- Douglas pour la charpente, châtaignier pour le bardage de l'extension et le plancher de la salle
- Laine de bois & chanvre et ouate de cellulose pour l'isolation des murs et plafonds
- Enduit chaux chanvre sur un pan de mur de la salle de spectacle
- Revêtement chaux ciment avec



Une bibliothèque spacieuse

liant végétal pour les cheminements piétonniers

- Terre pierre pour une moitié des stationnements.
- Mini-réseau de chaleur pour les salles et la mairie avec chaudière à granulés de bois installée dans une Energy box à l'extérieur

↗ Une salle pour le territoire

Une partie de la programmation culturelle a été confiée à une association locale dotée d'un budget annuel. La salle est aussi ouverte aux propositions extérieures, car la municipalité considère que c'est un équipement qui doit bénéficier à l'ensemble du territoire.

↗ Des aides conséquentes

Coût de l'opération : 1 062 775	
Bâtiment (dt MOE)	847 038
Aménagements (dt MOE)	215 736
Subventions : 758 132	
Etat/DETR	180 000
Région/Eco-FAUR	104 450
Conseil départemental	290 025
Fond chaleur	17 296
Env. parlementaires	40 000
Amendes de police	24 360
Emprunt	200 000
Autofinancement	104 642



La salle de spectacles avec ses gradins déployés et scène au sol.

CONTACT :

Monsieur le maire / Tél. mairie : 02 97 39 62 28 / mairie-kergrist@wanadoo.fr

BRUDED est soutenu par :

